

16 mars 2012 | Mise à jour 15h35

Le Point.fr

LES SERVICES
Météo
Bourse
Jeux-Concours

ACTUALITÉ Société RSS

Le Point.fr - Publié le 16/03/2012 à 12:32 - Modifié le 16/03/2012 à 14:38

La lutte antiterroriste a-t-elle déraillé ?

L'avocat et les mis en examen de l'affaire de Tarnac sont venus à la rescousse d'un chercheur du Cern soupçonné de liens avec le terrorisme.



Halim Hicheur (à droite), frère d'Adlène Hicheur, et Rabah Bouguerrouma, du comité de soutien au chercheur du Cern accusé de terrorisme. © DR

Quel rapport entre l'affaire de Tarnac et Adlène Hicheur, physicien au Centre européen de recherche nucléaire (Cern) à Genève, jugé à la fin du mois pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ? Aucun, si ce n'est une dénonciation, par les avocats des deux dossiers, du mode de fonctionnement de la section de l'antiterrorisme, qualifiée de "justice d'exception qui ignore les droits de la défense", à l'occasion d'une conférence de presse organisée jeudi matin au siège de la Ligue des droits de l'homme à Paris.

Si l'affaire de Tarnac, évoquant le sabotage de lignes de TGV en 2008, a été très médiatisée, en revanche, l'histoire de ce physicien d'origine algérienne, soupçonné de préparer un attentat au nom d'al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi), est beaucoup moins connue. Arrêté le 8 octobre 2009 chez ses parents, à Vienne (Isère), Adlène Hicheur sera jugé, en deux demi-journées, les 29 et 30 mars prochains, pour "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste".

Attentat contre des chasseurs alpins

Au moment de son interpellation, Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, affirme que "la France a peut-être évité le pire", tandis qu'un quotidien parle d'un "expert du nucléaire travaillant pour al-Qaida". En fait, Adlène Hicheur, docteur en physique des particules aujourd'hui âgé de 35 ans, est, à cette époque, chercheur au Cern à Genève et enseignant à l'École polytechnique de Lausanne (EPFL). Il est soupçonné de préparer un attentat contre le 27e bataillon de chasseurs alpins, basé à Crans-Gevrier, en Haute-Savoie.

Deux ans et demi plus tard, Adlène Hicheur est toujours incarcéré à Fresnes. Pourtant, les charges retenues contre lui apparaissent assez minces. Pour preuve, le chercheur se retrouve seul sur le banc des accusés. C'est pour le moins curieux quand on évoque une "association de malfaiteurs". En clair, la justice ne peut guère lui reprocher que des échanges d'e-mails en arabe avec un certain Mustapha Debchi, vivant vraisemblablement en Algérie et présenté comme un responsable d'al-Qaida au Maghreb islamique.

Une discussion par Internet

Les propos tenus par Adlène Hicheur dans sa correspondance ne sont, en effet, pas innocents. Le 10 mars 2009, il écrit : "Il s'agit de punir l'État à cause de ses activités militaires au pays des musulmans (Afghanistan) alors, il support (sic) d'être un pur objectif militaire (comme exemple base d'aviation de la commune de Karan Jefrier près de la ville d'Annecy, en France). Cette base entraîne des forces et les envoie en Afghanistan" (traduction littérale d'un e-mail en arabe).

Assis sous le portrait d'Alfred Dreyfus, au siège de la Ligue des droits de l'homme, Patrick Baudouin,

avocat d'Adlène Hicheur, souligne qu'il ne s'agit que d'une discussion par Internet. "Il n'y a jamais le moindre début d'intention, de mise en oeuvre d'un projet précis relatif à la préparation d'un acte terroriste concret." Prenant ensuite la parole, Halim Hicheur, frère d'Adlène, rappelle que celui qui a menacé un adversaire politique d'être "pendu à un croc de boucher" n'a pas été inquiété par la justice.

Les jeunes de Tarnac

Étrangement, l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de Paris du juge Christophe Teissier ne mentionne que très anecdotiquement l'interrogatoire de Mustapha Debchi par la justice algérienne, qui remonterait à février 2011. On ignore même si cet homme, présenté comme un responsable de l'Aqmi, est actuellement emprisonné.

"Si l'affaire de Tarnac a déraillé, si les juges et les policiers se sont ridiculisés, c'est parce que ce dossier impliquait de jeunes gens intelligents, diplômés, blancs, issus de la classe moyenne. La population a pu s'identifier à eux, les comprendre. Et ils ont été libérés. Malheureusement, Adlène Hicheur n'a pas bénéficié du même phénomène, car il est d'origine algérienne, il est soupçonné d'être un musulman radical", constate Jérémie Assous, avocat des mis en examen de l'affaire Tarnac.

SOCIÉTÉ

RSS Société

Meurtre d'un couple de retraités dans le Val-d'Oise : un suspect en garde à vue

Guéant : "le même calibre, pas forcément la même arme" à Toulouse et à Montauban

ArcelorMittal : le ministre du Travail renouvelle l'invitation à l'Élysée

Marseille - Un nouveau règlement de comptes fait deux morts

[Tous les articles - Société](#)



Changez vos fenêtres!

Comparez GRATUITEMENT en 2 min 5 devis de professionnels pour installer vos fenêtres !

» [Cliquez ici](#)



D'amour et d'eau fraîche?

Ca ne suffit pas pour VIVRE ! Devenez un vrai Trader! Recevez votre Formation Forex GRATUITE

» [Cliquez ici](#)



Idéal pour investir

Un large choix de logements pour investir dans le neuf à Annecy, Annemasse, Grenoble, Meylan

» [Cliquez ici](#)



+ de 2 500€ d'impôts ?

Investissez dans un logement neuf pour ne plus payer d'impôts

» [Cliquez ici](#)

Publicité Ligatus

Aucun commentaire

Soyez le premier à réagir sur cet article

[Ajouter un commentaire](#)

Votre commentaire

Titre * :

Commentaire * :

3000 caractères restants

M'alerter lors de la publication de ma réaction

[Enregistrer en tant que brouillon](#)

[Ajouter un commentaire](#)

[Voir les conditions d'utilisation](#)